

## Extrait du registre des délibérations

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 15 avril 2025

Albertville, Allevard, Beaufort, Bourgoin, Cézarche, Ceyssat, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Slay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies La Bâtie, La Giettaz, Menthod, Mercury, Montaillor, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Plancherine, Queige, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le Mardi 15 avril 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

20 administrateurs présents (*jusqu'à la délibération n°24*)

19 administrateurs présents (*à partir de la délibération n°25*)

Nombre d'administrateurs représentés : 6

**Administrateurs présents :**

Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN ( <i>jusqu'à la délibération n°24</i> )
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUE
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

**Administrateurs représentés :**

Mustapha HADDOU	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Davy COURÉAU	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allevard, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennoz, Crest-Voland, Esserts-Bloy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giette, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Vilard-sur-Doron

**Objet : Personnes âgées – EHPAD Arlysère – Conventions avec les laboratoires d'analyses**  
**Rapporteur : Philippe BRANCHE**

Les laboratoires d'analyses ont pour activité la réalisation d'analyses de biologie médicale. Ils sont susceptibles d'intervenir dans les EHPAD gérés par le CIAS Arlysère – EHPAD Floréal à Frontenex, EHPAD La Nivéole à Ugine et EHPAD La Bailly à La Bâthie.

Dans ce cadre, il convient d'autoriser le Président à signer les conventions à intervenir entre les laboratoires du territoire et l'EHPAD concerné afin de définir les conditions dans lesquelles les prestations d'analyses de biologie médicale des patients seront exécutées par le laboratoire.

Ceci afin d'assurer à tous les patients, sans aucune discrimination de quelque nature que ce soit, les meilleurs soins possibles, dans un environnement respectant les règles de sécurité, de qualité et de rapidité des prestations, de continuité de soins, et garantissant les principes de libre choix des patients et de totale indépendance professionnelle du laboratoire.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, les EHPAD ayant une tarification globale, le laboratoire envoie les factures des actes réalisés en distinguant les actes hors nomenclature des actes sous nomenclatures de la sécurité sociale.

*Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- autorise le conventionnement avec les laboratoires d'analyses dans le cadre des prestations d'analyses de biologie médicale des patients des EHPAD Arlysère ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions à intervenir et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La secrétaire de séance  
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

